

Dans le cadre de la journée organisée parLe

Je soussigné(e) M.....Né(e) le

Adresse postale :

Téléphone :

E-mail :

Profession :

Entreprise :

Compagnie d'assurance :

Déclare ce qui suit :

1- ASSURANCE

Je m'engage à être titulaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance professionnelle en cours de validité avec la mention « Activité photographe/journaliste sur Circuit de Sport Mécanique » incluant les paddocks, la piste et la pitlane. En cas d'accès aux voies de sécurité, ces dernières doivent impérativement être mentionnées sur l'assurance professionnelle.

2- DRONE

La procédure de survol du Circuit de Nevers Magny-Cours par drone est réglementée comme suit :

- Déclaration du vol sur AlphaTango, le Circuit de Nevers Magny-Cours étant situé sur un couloir aérien proche de la base aérienne d'Avord,
- Que le drone soit en catégorie ouverte avec une mention de classe (CO/, C1, C2, C3, C4),
- Avoir une autorisation de l'organisateur,

Le survol de la piste et des zones avec public/spectateurs est interdit, si besoin et en accord avec le Circuit de Nevers Magny-Cours, des créneaux seront mis en place et adaptés selon les besoins.

3- RENONCIATION À TOUT RECOURS

Je dégage soit en conducteur, soit en passager, la SAEMS du Circuit de Nevers Magny-Cours et l'Organisateur, ainsi que les assureurs de l'ensemble des personnes physiques et morales précitées, de toute responsabilité au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage quel qu'il soit à un tiers, un usager, un salarié du Circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du Circuit, y compris sur les pistes Grand Prix, Club et les paddocks.

4- RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Je déclare également avoir pris connaissance du règlement intérieur des pistes et des espaces, du plan Média et les Red Zones du Circuit de Nevers Magny-Cours et m'engage à respecter ces dispositions en tout point. Plus généralement, je m'engage à respecter toutes les consignes de sécurité d'usage.

5- CONDITIONS D'EXÉCUTION

Je déclare également :

- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du Circuit,
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- être titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour de cotisation couvrant l'activité liée aux sports mécaniques sur le Circuit de Nevers Magny-Cours.
- être en possession d'une police d'assurance professionnelle en cours de validité ;
- être titulaire d'une carte professionnelle de photographe et/ou journaliste ou attestation de l'employeur ;
- si je souhaite accéder aux voies de sécurité, je m'engage dès mon arrivée sur le Circuit de Nevers Magny-Cours à remplir une décharge auprès du Service des Pistes et indiquer le modèle de voiture qui sera utilisé sur les voies de sécurité (sous réserve d'autorisation de la part de l'organisation) et récupérer ma chasuble.
- à régler à la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du Circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS.

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du Circuit de Nevers Magny-Cours dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

À, Le

Signature :
(précédée de la mention « lu et
approuvé »)